



## Pour une Transition énergétique

La transition énergétique ne peut réussir que si elle est socialement juste. En d'autres termes : si, d'une part, les personnes disposant de moins de ressources financières sont soulagées du fardeau de la hausse des prix de l'énergie et, d'autre part, sont soutenues afin de pouvoir participer activement à la transition énergétique (c'est-à-dire si elles ont également accès aux énergies renouvelables, etc.).

Malheureusement, trop peu d'actions sont actuellement menées dans ce domaine. C'est pourquoi le Mouvement Ecologique, la Chambre des travailleurs, l'OGBL et le LCGB mènent également une campagne commune pour obtenir des améliorations.

# Klimasozialplan



**OGB·L**



CHAMBRE DES SALAIRES  
LUXEMBOURG

## « PLAN CLIMAT SOCIAL » LA TRANSFORMATION SOCIO-ÉCOLOGIQUE DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ POLITIQUE ! POSITION COMMUNE DU MOUVEMENT ÉCOLOGIQUE ET DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Les personnes disposant de moins de ressources financières sont celles qui souffrent le plus de la crise de la biodiversité et du climat, alors qu'il est prouvé qu'elles y contribuent le moins.

L'UE exige donc des États membres qu'ils élaborent un plan social pour le climat afin de protéger les ménages à faibles revenus et les entreprises vulnérables des conséquences de la hausse des prix des carburants et du chauffage, et de leur permettre de participer activement à la transition énergétique. Les ménages à faibles revenus sont particulièrement touchés, car les coûts énergétiques représentent une part disproportionnée de leur budget (même s'ils consomment en moyenne moins que les personnes aux revenus plus élevés) et ils n'ont pas les moyens d'investir dans des mesures d'économie d'énergie.



Un tel instrument revêt également une importance particulière au Luxembourg, car les dispositifs actuels ont tendance à exclure les personnes à faibles revenus.

Malheureusement, selon le Mouvement Écologique, le gouvernement n'a pas travaillé sur ce plan crucial avec la vigueur nécessaire. C'est pourquoi une déclaration commune a été publiée avec la Chambre des salariés, l'OGBL et le LCGB. Cette initiative a porté ses fruits : le plan social pour le climat est enfin devenu un enjeu politique. L'objectif : il faut faire beaucoup plus et plus vite au Luxembourg pour inclure les personnes aux moyens financiers limités dans la transition.

Ces actions conjointes ont porté leurs fruits : diverses discussions ont eu lieu (notamment des réunions avec le ministre de l'Économie, Lex Delles, et la ministre de l'Environnement, Serge Wilmes), un groupe de travail a été mis en place, la première version du plan a été révisée, etc. Cependant, le nouveau projet de plan présenté par la suite a de nouveau révélé un certain nombre de lacunes, ce qui a incité l'alliance du Mouvement Écologique et des syndicats, en collaboration avec la Chambre des salariés, à se mobiliser une nouvelle fois et à exiger des améliorations. Le plan définitif doit désormais être présenté en 2026 ; il faudra attendre pour voir.



## LE LOCATION SOCIALE : UN PROJET IMPORTANT POUR FAIRE AVANCER LES DROITS SOCIAUX DANS LA TRANSITION DU SECTEUR DES TRANSPORTS

Au nom du ministère de l'Environnement, *Luxmobility* et le cabinet de conseil *Fier* ont mené une étude sur la faisabilité d'un programme social de location longue durée de voitures électriques au Luxembourg. L'objectif est de permettre aux ménages aux ressources financières limitées de renoncer aux véhicules à moteur thermique et de leur donner accès à des voitures électriques plus abordables. Ce programme de location longue durée est conçu pour offrir des conditions particulièrement avantageuses en matière de véhicule, d'entretien et d'assurance.

Le Mouvement Ecologique milite depuis des années en faveur de cet instrument social et a expressément salué cette initiative.

Des représentants des secteurs de la location longue durée, de l'automobile, du social et de l'environnement ont participé à des ateliers, y compris le Mouvement Ecologique. Ce dernier a plaidé avec succès pour que le programme de location longue durée soit rendu aussi accessible que possible, indépendamment des trajets domicile-travail ou des liaisons de transports publics. L'étude formule des recommandations claires, qui doivent désormais être mises en œuvre par les ministères concernés.

Afin de réduire davantage les coûts, l'étude recommande d'intégrer la prime climatique « Mobilité ». Ce dispositif sera réservé aux ménages bénéficiant déjà du REVIS ou de l'« Allocation de Vie Chère ». En outre, une extension de l'infrastructure publique de recharge et un large choix de véhicules sont prévus.

Le ministère de l'Environnement a annoncé qu'un système de leasing social serait soumis au processus législatif en 2026.

## LES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES POMPES À CHALEUR ET LES VOITURES ÉLECTRIQUES DOIVENT RESTER PLUS AVANTAGEUX QUE CEUX DES ÉNERGIES FOSSILES

– les villes les plus défavorisées

### DOIVENT ÊTRE SOLIDEMENT SOUTENUES !

En 2024, la refonte des tarifs de l'électricité, l'augmentation des coûts des bornes de recharge, etc., ont suscité des débats assez animés.

Parallèlement, beaucoup craignaient que ces évolutions ne soient pas suffisantes en matière de transition énergétique, car le passage aux énergies renouvelables ne serait pas suffisamment encouragé. En conséquence, de nombreux citoyens ont commencé à douter de l'intérêt de cette transition.

Cela a soulevé la question suivante : que faut-il faire pour façonner la transition énergétique de manière à ce qu'elle soit socialement juste et profite également aux personnes qui y investissent aujourd'hui ? Quelles décisions faut-il prendre pour garantir que les énergies renouvelables restent attractives à long terme (c'est-à-dire y compris les pompes à chaleur et la mobilité électrique) ?

Pour cela, des conditions-cadres politiques claires sont nécessaires, qui soient transparentes, prévisibles et socialement équitables. Dans le cadre des discussions, le Mouvement Ecologique a notamment préconisé les mesures suivantes :

- L'électricité issue de sources renouvelables doit être et rester moins chère que les combustibles fossiles ;
- La tarification de l'électricité devrait être codéterminée par l'État grâce à une plus grande participation publique aux coûts du réseau ;
- Une augmentation progressive de la taxe sur le CO2 jusqu'en 2030 devrait être décidée et fixée dès maintenant ;
- La transition écologique doit être socialement juste ;
- L'État et les communes sont tenus, entre autres, de proposer des solutions collectives pour une transition énergétique juste.

L'État est tenu de présenter une stratégie à moyen et long terme, en tenant compte des critères sociaux et en prenant en considération les conséquences potentielles pour les entreprises individuelles ou certains types d'entreprises.

